

Composante : **Faculté Droit**

Année universitaire : 2025 - 2026

Commentaires :
En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées
Bonification : Pendant le semestre, l'étudiant peut réaliser deux exercices, facultatifs qui seront corrigés et notés. En fonction de la qualité du/des devoirs, la note de l'examen terminal pourra être majorée jusqu'à 1,5 points supplémentaires.